Chronique

DU DANUBE A LA SEINE

Il est une heure. Me voici à Vienne, sur le Ring, là où était, au temps de Beethoven, la Porte de Carinthie. Les fauteuils jaunes de Bristol flamboient au maigre abri des orangers. Je parle avec le fils d'Edouard Bourdet, tout jeune, juste sorti de ses études d'ingénieur, et qui fait pour ses débuts de journaliste la plus intelligente enquête pour l'*Illustration*. L'autobus qui fait le service du terrain d'aviation est rangé au trottoir. Une heure cinq ; on part.

J'ai toujours admiré les journalistes qui découvraient en un moment le secret d'une ville. Que pense, que souffre ce peuple ? Le Danube franchi, voici d'immenses prairies où dort une grenouillère de corps nus. Puis ce sont des guinguettes, des jardins, un bras ombreux du fleuve, des bateaux, des nageurs, enfin la maigre pyramide d'Aspern, qui rappelle sur une placette la bataille de 1809. Le terrain de départ est là.

Nous nous élevons dans une mousseline de soleil, tandis que des nuages plus lourds font des fleurs d'ombre sur le sol. Le Sœmmering apparaît à gauche comme une vapeur. Le ciel est une couronne jaunâtre qui monte vers le bleu. Le Danube est un ruban café au lait, au bout de la plaine rayée, comme un châle, de lignes vert blond, vert bleu, ocre et jaune rose. Aux croisées des routes palpitent de gros villages violets, au cœur en étoile. Des lambeaux de bois d'un vert sombre semblent une étoffe bourrue découpée aux ciseaux.

Un paysage vu de l'avion est moins un état de la terre que son devenir. On voit pour ainsi dire le travail de l'érosion qui aplatit les collines, le long fil vert tortillé d'une rivière qui les fend, un lit abandonné comme un chantier. Tout ce vaste travail se suit en compartiments, qui sont des pays. Mais au milieu de cette rêverie, voici que nous arrivons sur une armée de nuages. Ces hordes de cumulus, qui transhument comme des moutons, ont toujours le même aspect: leur face inférieure s'étire en vapeurs, leur dos éclairé bourgeonne. Au-dessus, le ciel est bleu et doré tel qu'on le voit en haute montagne. Nous volons à 2,000. Çà et là, par un trou, la terre apparaît comme au fond d'un puits, et nous distinguons des hoqueteaux de toutes formes, et des étangs.

Il est trois heures moins vingt. Nous suivons obstinément le sommet des nuages, qui sont devenus énormes. Nous croyons parfois frôler le flanc de montagnes de neige,pleines de précipices. Puis l'illusion se dissipe et la terre paisible apparaît. Nous redescendons. Par la vitre entr'ouverte, ce n'est plus cet air glacé et pur, mais une tiédeur molle qui entre. Sur le terrain vert clair, les petits étangs ronds brillent de toutes parts. L'horizon est remplacé par des files de cônes aplatis. Au bassin plat de Vienne a succédé un pays bombé et bosselé où la lisière rectangulaire des champs paraît courbe. L'ombre des nuages se déforme sur cet écran onduleux. Au lacis de veines claires des chemins se mêlent deux routes droites. On voit des usines, la ligne noire d'une voie ferrée, l'ellipse verte du terrain d'aviation de Prague.

Nous repartons,et le spectacle change encore. A travers la brume brillante, de longues crêtes apparaissent, multipliées et bientôt moutonnantes. Les morceaux de la forêt se rejoignent et recouvrent tout. Nous passons ainsi le Bœhmerwald, comme un épisode sombre. Puis recommencent les taches vert clair qui sont des prairies. Cette rivière étroite et tortueuse est le Naab, cette petite ville rose est Weiden. L'après-midi est maintenant d'une pureté radieuse. Le voyageur le moins averti reconnaîtrait sous ce ciel le paysage allemand. Raisons mystérieuses, marques sensibles au seul inconscient. Ce sont les bois qui ont l'air d'une fourrure coupée en morceaux; c'est une certaine disposition des maisons au centre des clairières et à la croisée des chemins.

Les villages rouge géranium reparaissent nombreux, puis une seconde fois des crêtes s'alignent au nord et à l'ouest; mais cette fois elles ont la forme de tables un peu inclinées. A ce moment, de 1,500 mètres où nous sommes, l'avion descend. Forêts, prairies, plaines couleur de pain brûlé encadrées de montagnes bleues, tout grandit. C'est le champ d'aviation de Nuremberg. Il est quatre heures et demie.

Nous franchissons ces crêtes qui étaient tout à l'heure devant nous, et dont le relief agité est entièrement revêtu de velours vert. Au delà, nous sommes dans un autre pays. A la sévère alternance des bois et des champs a succédé une broderie du sol pleine de caprice. Les arbres sont semés partout comme les fleurs dans un jardin. Des festons de clôtures vives courent en tous sens. Des vaguelettes de montagnes séparent des bassins riants, cultivés, onduleux. C'est le pays du Neckar. Voici le fleuve lui-même, ourlé de vert, serpentant et reflétant ses rives.

Mais une fois de plus le terrain se relève et s'enfle à gros bouillons. Aussitôt le pays devient sévère. Le manteau des forêts laisse deviner la dure épaule des monts. Des plans successifs défilent jusqu'à l'horizon. Parfois la terre se dégage un moment de cette discipline austère. Puis la forêt recommence. De hautes crêtes se tendent devant nous. Déjà vers la droite, comme une clarté, la vallée du Rhin s'aperçoit au loin. Sur la gauche, au contraire, des mamelons noirs, des arêtes devant d'autres arêtes, un chaos qui plonge dans la vapeur bleue, une vision à la Doré, toute la masse de la Forêt-Noire.

Plus qu'une, deux, trois arêtes à franchir. Au delà, c'est le vide et après ce vide une nouvelle barre à l'horizon bleu, qui est la ligne des Vosges. Les crêtes à passer deviennent de plus en plus hautes. La dernière est survolée à petite hauteur. Il ne reste sur la droite qu'une grosse coupole ronde, ayant à sa base une charmante petite ville effeuillée. Mais non. Que se passe-t-il ? Voici d'autres coupoles encore, et Baden dans leur entre-croisement. C'est que nous avons cessé de traverser la Forêt-Noire pour en suivre maintenant le bord, la plaine à droite, les monts à gauche en écran sur le ciel. Dans la plaine, tout à coup, entre les arbres, une large lame gris rose, le Rhin. De toute l'étendue, les chemins semblent accourir vers lui, avec des villages en relais, entre les moissons jaunes. Nous suivons le fleuve à basse altitude. De gros nuages noirs se sont installés sur la vallée. Ils tendent dans le ciel leurs voiles traversés de rayons jaunes, et cette lumière éclaire, parmi les villages sans nombre, sur les champs dont les hachures se croisent et tournent en éventail, la magnificence de la vie regorgeante. Nous coupons le Rhin à six heures moins le quart, ayant devant nous Strasbourg presque invisible dans la brume d'un orage. Seule, hors de la nuée confuse, la flèche s'élève en noircissant.

La vallée passée, nous retrouvons le ciel pur. L'avion attaque par une pente douce la mer onduleuse des sapins des Vosges. Pas une ligne directrice dans cette étendue, où de quelque côté qu'il se tourne l'œil croit reconnaître des flots parallèles. Enfin quelques dos de terrain se dénudent. La forêt n'est plus qu'une exception. L'ondulation se ralentit et s'allonge. On passe doucement de la montagne au plateau. Le paysage se lit comme une carte. Cette lame de sabre à l'horizon est la Sarre, et cette autre clarté près de nous, d'un dessin géométrique, c'est le canal de la Marne au Rhin. Des usines dans les prairies, des fumées rabattues marquent Sarrebourg. Cette nappe brillante que traversent des lignes sombres et qui se découpe dans des forêts, c'est l'étang de Gondrexange.

A cette heure du soir, l'horizon de l'ouest, sous le soleil plus bas, est parfaitement net. Nous savons déjà que de Paris à la Lorraine la terre de France est faite de levées successives, qui opposent leur rempart à l'envahisseur, et que nous allons, en moins de deux heures, franchir tour à tour. En volant le matin, et dans l'autre sens, on les voit à peine. Mais dans cette fin ensoleillée du jour nous allons les aborder par leur abrupt, qui est dans l'ombre, et qui nous opposera sa ligne noire. Ce qui est surprenant, c'est la diversité de ces talus successifs. Des amis suisses, chez qui le paysage se métamorphose à chaque kilomètre, se plaignaient un jour à moi de la monotonie de la plaine française. Mais en vérité, il n'est que de regarder. La variété la plus fine distingue tous ces tableaux semblables.

Nous piquons, à travers une plaine agricole, vers la première de ces barrières tendues devant l'horizon. Qui ne reconnaîtrait le rebord du plateau lorrain, sa table rectiligne et son socle en doucine ? Mais à vrai dire, quand on en approche, cette ligne si simple se décompose : d'abord un cône, puis une côte, puis une vallée avec une rivière qui est la Meurthe, le groupe de Nancy, puis de nouveau une côte, mais couverte d'une forêt, la forêt de Haye; enfin le velours des moissons et les longues ombres des arbres isolés.

Cette nouvelle ligne de hauteurs qui a déjà surgi, qui ne la connaît aussi ? C'est le bord à jamais fameux des côtes de Meuse. La grande plaine de la Woëvre les précède à droite, et je suppose que le promontoire qu'elles avancent vers l'est c'est ce cap de Hattonchatel, fortifié au xe siècle par un évêque de Verdun, et qui a gardé le nom de ce prélat sapeur.

Cette muraille s'ouvre, percée d'une brèche naturelle. Chose étonnante, cette ancienne communication entre la Meuse et la Moselle, étudiée il y a quarante ans seulement par Davis, apparaît nettement du haut des airs. Nous voyons la rivière, égale comme un canal, serpenter dans de vastes prairies, et pour la première fois nous survolons vraiment une de ces villes de France à qui leur pierre grise donne un peu l'air d'un tas de moellons, fleuri du rouge des toits. C'est Commercy. La forêt recommence, et pour la troisième fois une grande ligne nue, non point très haute, mais ininterrompue, tend son fil devant l'horizon. Nous l'abordons par une suite de bois et de clairières, en laissant Bar-le-Duc à notre gauche. Les deux rubans de l'Ornain et du canal nous accompagnent. Les petites villes à contre-jour sont du violet des pois de senteur. La Marne est enfouie sous les têtes rondes des arbres. Pour que les Français dédaignent cette plaine verte, aimable, ornée de bois, il faut que la France soit singulièrement riche en paysages.

Le même motif se renouvelle encore. La grande étendue de la Champagne est maintenant devant nous, non point nue, comme on le dit, mais rubannée, ondulée, bariolée. Et la côte unie qui la domine, c'est le tranchant de l'Ile-de-France. Cette côte, où Napoléon a coupé en deux les Prussiens de Blücher, nous la passons sans même la voir. Mais sous le soleil couchant on reconnaît, au pied de l'escarpement, cette grande saignée droite que le Petit Morin fait dans les marais de Saint-Gond. Puis le pays change. Après l'étendue déserte de la Champagne, nous retrouvons en Ile-de-France les petites villes, les arbres dispersés, alignés en bordure, naissant d'une haie, donnant de l'ombre à un pré. Les fermes se groupent en villages tout en gardant leur indépendance. Les premières meules marquent dans les champs la saison accomplie. Nous sommes chez nous. Les barrières naturelles qui couvraient Paris sont dépassées. L'horizon est maintenant plat comme la main. Les toits d'ardoise se mêlent aux toits de tuiles. Un château s'enferme dans ses douves pleines d'eau. Une ferme se dessine en quadrilatère. Les chemins se multiplient. Les rideaux d'arbres, les nuances du sol, les plans infinis des lointains sont comme une foule vivante dans l'unité de la nature. Un étang rêve dans le secret d'un bois.

HENRY BIDOU.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Un poisson cavernicole. — M. Lacroix présente une note de M. G. Petit sur un poisson cavernicole aveugle des eaux douces de Madagascar, découvert par M. Perrier de la Bâthie dans un gouffre des falaises calcaires du sud-ouest de la Grande-Ile. Ce poisson, qui ne présente aucune trace d'yeux, ne saisit sa nourriture que quand elle vient à son contact et ne retrouve pas ses proies quand elle lui échappent. Un léger ébranlement de l'eau l'attire et il est facile de le prendre à la main.

Lacs du canal de Suez. — M. Gruvel, dans une note présentée par M. Mangin, expose que les bords du grand lac Amer sont réguliers, tandis que ceux du lac Timsah présentent de nombreuses lagunes. Parmi celles-ci, quelques-unes (côté africain) offrent de curieuses superpositions d'eau douce et d'eau salé. On y trouve, à côté de poissons et de mollusques nettement dulcaquicoles, des espèces appartenant à la faune de la mer Rouge, qui s'y sont adaptées et qui s'y multiplient abondamment.

Chimie du grain de froment. — MM. G. Bertrand et Silberstein ont étudié la répartition du soufre et du phosphore dans les diverses parties du grain de froment. Le son est la partie la plus riche en phosphore et la plus pauvre en soufre; la farine la plus riche en soufre, la plus pauvre en phosphore. Le gluten, auquel la farine doit sa teneur élevée en soufre, renferme une certaine quantité de phosphore organique sous forme de lécithine.

Dans l'enseignement primaire

M. de Monzie, ministre de l'éducation nationale, vient de prendre un arrêté réduisant à deux au lieu de six le nombre des jours de congé mobiles dans l'enseignement primaire et fixant les vacances de Noël et du nouvel an du 24 décembre au 3 janvier inclus.

Par un second arrêté, M. de Monzie a décidé qu'il pourra être accordé chaque année aux instituteurs, institutrices et directrices d'écoles maternelles de chaque département, une mention honorable pour 25 au lieu de 50 maîtres et maîtresses. Il faudra compter au moins cinq années de service comme titulaire pour pouvoir être proposé pour cette récompense universitaire.

Inspecteurs d'académie

M. Drouin, inspecteur d'académie à Strasbourg, est nommé inspecteur d'académie à Marseille.

M. Fourrier, inspecteur d'académie à Alençon, est nommé inspecteur d'académie à Strasbourg.

M. Plenneau, inspecteur d'académie à Tarbes, est nommé inspecteur d'académie à Amiens.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'exportation des blés

Le *Journal officiel* vient de publier un décret relatif à l'exportation compensatrice des blés. En voici les dispositions essentielles :

Article premier. Le remboursement de droits prévu à l'article 20 de la loi du 10 juillet 1933 ne s'appliquera qu'aux blés tendres indigènes et aux farines provenant de ces blés. En aucun cas, il ne sera accordé à des blés ou farines exportés en suite d'entrepôt, de soumission cautionnée ou d'admission temporaire.

Ce remboursement ne pourra dépasser le montant du droit de douane actuellement inscrit au tarif en ce qui concerne le blé.

Art. 7. Les autorisations accordées par la commission sont rigoureusement personnelles et leur cession est absolument interdite.

Art. 11. Le maximum fixé pour chaque licence est de 10,000 quintaux avec correspondance pour les fabriques.

ECHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Lu dans le *Temps* du jeudi 26 juillet 1883 :

× *Il y a eu hier cent ans qu'est né Bolivar le libérateur. Un banquet a été organisé à cette occasion par M. Torrès-Coïcedo, représentant de la République de San-Salvador à Paris. Au dessert, M. Torrès-Coïcedo, après avoir porté un toast au président de la République et à la France, a lu aux convives une biographie détaillée du héros. C'était avouer avec bonne grâce que son existence était un peu oubliée en Europe.*

× *L'empereur de Russie a envoyé la somme de deux mille francs au comité constitué pour l'érection d'un monument à Denis Diderot à Langres.*

× *A Frohsdorf, dom Bosco a donné sa bénédiction au comte de Chambord. Puis il s'est entretenu avec le docteur Vulpian, qui ne voulut rien pronostiquer sur l'avenir du malade. Dom Bosco, plein de confiance en Notre-Dame Auxiliatrice, conçut et répandit les meilleures espérances.*

Le nombre des émigrés allemands. — Le parti socialiste allemand vient de faire une enquête sur la dispersion des émigrés allemands dans les différents pays européens. Voici les résultats qu'il a pu obtenir : on estime à 30.000 ceux qui se sont réfugiés en France, la Tchécoslovaquie donne asile à 3.000 émigrés, la Suisse à, environ 2.000. Proportionnellement aux dimensions du pays, c'est la Hollande qui en a recueilli le plus : 8.000. L'Angleterre n'a pas fourni de renseignements, mais l'émigration allemande y est insignifiante, tout comme en Autriche, en Espagne, en Italie, et dans les pays scandinaves. Ce qui distingue cette émigration de l'émigration russe, par exemple, c'est qu'une très faible partie a dû fuir pour des raisons purement politiques. Neuf fois sur dix, il s'agit de personnes obligées de quitter l'Allemagne parce qu'on les avait privées de leurs moyens d'existence.

Villégiatures

— M. Georges Baugnies, vice-président du conseil d'administration, administrateur délégué de la Compagnie fermière de Vichy, a donné, au chalet de la direction une série de dîners dont les principaux convives étaient :

M. Guy de Wendel, sénateur de la Moselle ; M. Larroque, préfet de Loir-et-Cher, et Mme Larroque; M. Jacques Arnavon, ministre plénipotentiaire; comtesse de Béhague; Mme et Mlle Fayard; M. Matos, ancien président de la Société des nations, et Mme Matos; M. James Hennessy, sénateur de la Charente; Mme Bolanachi; comte de Gramédo; M. Georges Blumenthal; M. de Bazelaire, etc.

Naissances

— Mme Amaury de Seynes, née d'Amboix de Larbont, vient de donner le jour à une fille, Florence.

Mariages

— En l'église Notre-Dame-Saint-Louis, à Lyon, vient d'être célébré le mariage de Mlle Gisèle de Tailhandier, fille de M. et de Mme Jules de Tailhandier, avec M. Emmanuel Doncieux, fils de M. et Mme Louis Doncieux.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Edouard Rochet, son cousin, et M. Guy de Tailhandier, son frère. Pour le marié: M. René Doncieux, son oncle, et M. Georges Doncieux, son frère.

Le service d'honneur était assuré par Mlles de Loynes, Doncieux, Lombard-Platet et Rival de Rouville, accompagnées du vicomte Pierre de Laselve de Montluisant, de MM. Puvis de Chavannes, Gonzague de Vrégille et Louis Garbit.

— Le mariage de Mlle Claire Huon de Penanster, fille de M. Huon de Penanster, décédé, et de Mme, née Nicard des Rieux, avec le comte Antoine Savary de Beauregard, fils du comte Savary de Beauregard, décédé, et de la comtesse, née de Brivazac, vient d'être célébré en l'église de Ploubezre.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par l'abbé L'Epée.

Les témoins étaient pour la mariée : M. S. Nicard des Rieux, son oncle, et M. Brun du Bois-Noir, son beau-frère. Pour la mariée : le comte Savary de Beauregard, son frère.

Après la cérémonie religieuse, une réception fut donnée par Mme Huon de Penanster au château de Kerauzern.

Nécrologie

— On nous prie d'annoncer le décès à Paris de *M. Auguste Vicongne*, expert au tribunal de commerce, président du conseil d'administration de la société du chocolat Moreuil, membre du comité de la chambre syndicale des chocolatiers de France.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 juillet, à 11 heures précises, en l'église Saint-François-Xavier, où l'on se réunira. L'inhumation, à Gentilly, dans le caveau de famille. Le présent avis tient lieu d'invitation.

— On annonce la mort, dans sa soixante-dixième année, du peintre *Abel Boyé*, officier de la Légion d'honneur, peintre de nus réputé. La Manufacture nationale des Gobelins lui doit les cartons de plusieurs tapisseries exécutées avant la guerre.

— Nous avons la douleur d'apprendre le décès, après une courte maladie, à l'âge de 6 ans 1/2, d'*Yves-Marie Rollin*, le fils unique de notre collaborateur et ami Henry Rollin, auquel nous adressons, ainsi qu'à Mme Henry Rollin, l'expression de notre profonde sympathie. Les obsèques auront lieu demain mercredi à 10 h. 30 en l'église d'Auteuil.

— On nous prie d'annoncer la mort de *M. le pasteur Elie Bonnet*, décédé à l'âge de 75 ans, le 24 juillet 1933, à Espérausses (Tarn), où ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— On annonce la mort de la *comtesse de Kergorlay*, née La Rochefoucauld d'Estissac, décédée à Paris. Elle était la mère des comtes Thibaud et Charles-Louis de Kergorlay et de la comtesse L. de Clermont-Tonnerre.

— Nous apprenons la mort de *Mme Hélène Le Gonidec de Tressan*, religieuse du Sacré-Cœur, décédée à Brighton (Angleterre), âgée de trente-trois ans.

— Hier, à Saint-Pierre de Neuilly, au milieu d'une assistance très nombreuse et profondément recueillie, ont eu lieu les obsèques de *Mme Mercédès Le Fer de La Motte*, en religion mère Mercédès de la Résurrection. Le deuil était conduit par le colonel Le Fer de La Motte, son cousin, et par M. l'abbé Courtade. La messe a été célébrée par M. le chanoine Yanka, chancelier de l'évêché d'Orléans, l'absoute donnée par Mgr Odelin, vicaire général de Paris.

— Les obsèques de *M. Eugène Thiébaut*, ingénieur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, décédé à Paris le 21 juillet 1933 dans sa soixante-cinquième année, ont eu lieu dans la plus stricte intimité. De la part des familles Thiébaut et Miro.

Nouvelles diverses

— Le *Journal officiel* publie, ce matin, un décret aux termes duquel les fonctionnaires et agents des polices d'Etat de Lyon, Marseille, Toulon-la-Seyne, Nice, Strasbourg, Mulhouse et Metz sont réunis en un service unique des polices d'Etat qui comprendra l'ensemble des personnels de ces polices.

— Pour fêter le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Bolivar on a inauguré, hier, la liaison radiotéléphonique Paris-Caracas, et ce trait d'union par delà les mers du Venezuela et de la France parachève magnifiquement l'œuvre du grand « libertador ».

C'est à dix-neuf heures, hier — il était quatorze heures à Caracas — que M. Laureano-Vallenilla Lanz, ministre du Venezuela, demanda, de son hôtel de l'avenue Henri-Martin, la communication avec son ministre des affaires étrangères ; puis M. Laurent Eynac, ministre des P.T.T., adressa de son côté quelques mots au ministre de France.

— Une délégation de jeunes aviateurs italiens, élèves de l'Ecole royale aéronautique, s'est rendue hier après-midi à l'Arc de Triomphe sous la conduite du capitaine Romano, attaché à l'air italien à Paris.

Une couronne de fleurs a été déposée par leurs soins sur la tombe du Soldat inconnu.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 24 au 25 juillet, à 7 heures*

Maxima : Perpignan, Marseille-Marignane +32°, Nantes, Rochefort 31°, Tours, Bordeaux, Saint-Raphaël 30°, Toulouse 29°, Paris (O.N.M.), Rennes 28°, Bayonne, Clermont-Ferrand 27°, Valenciennes, Lyon, Dijon, Nancy, Strasbourg 26°,Calais-Saint-Inglevert, Besançon 25°, le Havre 24°, Brest 23°.

Minima : Bayonne, Perpignan +18°, Paris (O.N.M.), Saint-Raphaël 17°, Royan-la Coubre, Marseille-Marignane 16°, Valenciennes, le Havre, Tours, Nantes 15°, Calais-Saint-Inglevert, Dijon 14°, Brest, Bordeaux, Toulouse, Lyon 13°, Besançon 12°, Nancy 11°, Rennes, Strasbourg 10°, Clermont-Ferrand 9°, Pau-ville 13°.

Etat de la mer le 25 juillet, à 7 heures : la Hague, Ouessant, Royan-la Coubre, belle; le Havre, Sète, Saint-Raphaël, calme; Socoa, peu agitée; Calais-Saint-Inglevert, très houleuse.

Pluie des 24 heures le 25 juillet, à 7 heures : traces à Brest.

Situation barométrique et perturbations le 25 juillet, à 7 heures

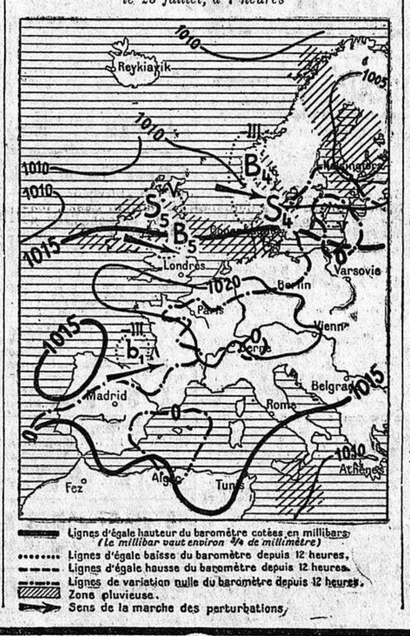

II. — *Situation générale le 25 juillet, à 7 heures*

Une zone de hautes pressions A, de 1,020 à 1,023 mb, s'étend sur le sud de l'Angleterre, la moitié nord de la France, la Suisse, la Bavière et l'Autriche. Une autre s'étend à l'ouest des Açores (1,020 mb). Les pressions sont relativement élevées sur l'extrême nord de l'Europe (1,016 mb) et basses ailleurs avec minima de 1,002 mb sur la Scandinavie et de 1,005 mb au large ouest de l'Irlande. A Paris 1,021 mb. Le courant de perturbations commandé par A est orienté de l'ouest à l'est et n'intéresse que faiblement les régions septentrionales de la France.

III. — *Evolution probable de la situation jusqu'au 26 juillet, à 18 heures*

Les systèmes nuageux S4 et S5, liés aux baisses B4 et B5 (voir carte) se déplaceront vers l'est et n'intéresseront pas la France. Un système orageux qui se développera progressivement en liaison avec la baisse b1 couvrira demain soir la Gascogne. Le temps restera beau ailleurs, en l'absence de tout système nuageux.

En conséquence, en France, pour la journée du 26 juillet :

a) Vent. — En Bretagne, nord et nord-est : secteur sud modéré. Ailleurs : secteur sud à sud-est modéré.

b) Etat du ciel. — Dans le sud-ouest : ciel clair à quart couvert devenant demi ou trois quarts couvert. Ailleurs : ciel clair ou quart couvert, un peu brumeux le matin.

c) Température. — Dans le sud-ouest : stationnaire. Ailleurs : en légère hausse.

Région parisienne :

IV. — *Prévisions pour la soirée du 25 et la nuit du 25 au 26 juillet*

Ciel clair ou quart couvert. Vent du secteur sud faible. Température en légère baisse.

V. — *Prévisions pour la journée du 26 juillet*

Ciel clair ou quart couvert. Vent du secteur sud faible ou modéré. Température en légère hausse.

FAITS-DIVERS

Intoxiqué par les stupéfiants — Dimanche soir un couple louait une chambre dans un hôtel, 291, rue Saint-Denis. Vingt minutes après la femme sortait seule. L'homme déclara à la gérante qu'il désirait rester encore quelques instants pour se reposer. Deux heures après on le trouvait inanimé. Un médecin appelé ne put que constater le décès provoqué, dit-il, par une intoxication. Dans les poches de la victime, M. Massu, commissaire de police, trouva un passeport au nom de M. Friedrich Schwarz, demeurant à Berlin, 15, Konstanzerstrasse. M. Schwarz était un compositeur de musique tchécoslovaque, auteur de danses en vogue. Arrivé à Paris le 13 juillet, il était descendu dans une pension de famille, 11 *bis*, rue du Bois-de-Boulogne. Il était sorti, samedi soir, en disant qu'il allait « s'amuser » et on ne l'avait plus revu. D'après l'enquête, la femme qui l'accompagnait à l'hôtel de la rue Saint-Denis se livre au trafic des stupéfiants. La police la recherche.

TRIBUNAUX

Financiers en correctionnelle. — L'administrateur délégué du Crédit foncier continental, M. Pottier, et MM. Ginot, Choublier et Scrive-Loyer, membres du conseil d'administration, étaient poursuivis devant la onzième chambre correctionnelle pour simulation de souscriptions d'actions et de versements, falsification de bilans, distribution de dividendes fictifs et escroqueries. Après des débats qui ont occupé plusieurs audiences et au cours desquels Mes Maurice Ribet, Dailly, Monnot et Datchary, pour des parties civiles, Me Chairy, Dorville et le bâtonnier Payen, pour les inculpés, eurent à prendre la parole, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : M. Pottier, deux ans de prison et 3.000 francs d'amende; M. Ginot, six mois de prison et 1.000 frs d'amende; MM. Choublier et Scrive-Loyer, trois mois et deux mois de prison avec sursis et 300 francs d'amende.

L'argent du terme. — La cour d'assises de la Seine vient de condamner à trois ans de prison — le jury lui ayant accordé, après plaidoirie de Me Georges Stamboulian, le bénéfice des circonstances atténuantes — un jeune dévoyé, André Lucas, qui, dans la nuit du 15 au 16 juillet 1932, avait tenté d'étrangler une vieille femme, Madame Demarcq, concierge dans un immeuble de la rue Mansart, et avait pris la fuite en emportant un portefeuille contenant l'argent du terme.

A L'INSTRUCTION

Une plainte contre le Crédit immobilier interdépartemental. — Le parquet de la Seine vient d'ouvrir une information contre les administrateurs anciens et nouveaux de la Société de crédit immobilier interdépartemental de la région parisienne. Cette information a été ouverte sur une plainte à lui transmise par le garde des sceaux, plainte qui émanait du ministre de la santé publique, chargé du contrôle des sociétés constituées sous le bénéfice de la loi Loucheur et ayant pour but l'entreprise de constructions dites à bon marché. Des transferts d'actions suspects et de graves irrégularités seraient reprochés à ces administrateurs anciens et nouveaux, qui auraient déjà touché des avances dépassant 14 millions et demi. La Société de crédit immobilier interdépartemental n'avait pu verser, en mars dernier, l'annuité d'amortissement de 425,000 francs à laquelle elle était tenue.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 26 JUILLET 1933

LA MUSIQUE

AU CONSERVATOIRE : Concours de chant, d'opéra-comique et d'opéra.

Au premier plan du tableau des concours du Conservatoire, que j'ai essayé de retracer, j'ai placé, comme il convient, les épreuves d'écriture musicale et d'instrumentation. Je me suis refusé, en quelque sorte, à commettre les erreurs de perspective qu'on fait à l'habitude par routine et par méconnaissance du corps conservatorial.En n'arrivant qu'aujourd'hui aux séances d'interprétation vocale, je me conforme à l'ordre que tout esprit sérieux leur assigne.

Il n'y a pas de quoi tirer vanité des concours de chant qui viennent de se dérouler. Les textes, imposés ou non, que les candidats ont traduits ont été, pour la plupart, fâcheusement transformés ou défigurés. Trop souvent les mouvements des mélodies ou des scènes lyriques choisies ont été pris à faux. Quelques accompagnateurs, au lieu de rectifier les erreurs, ont aidé aux déviations et aux écarts. Seul, M. Maurice Faure s'est distingué, dans cette voie, par une exactitude entière et un métier souverain.

Pourtant, le programme des épreuves de chant comprend, depuis quatre ans, une première partie, où ne sont inscrites que des mélodies et qui rompt heureusement avec les pratiques du passé. Cette réforme, qui a élevé le genre conservatorial, aurait dû apporter un certain perfectionnement à la musicalité et au goût des apprentis chanteurs. L'amélioration attendue est bien peu sensible. Les excellents principes du nouveau régime n'apparaissent qu'en de rares occasions. Ils ont prévalu du moins en un sens : on nous a épargné l'exhibition de ces aboyeurs de hasard et de rencontre et dont les dons de nature n'ont pas été dégrossis. Autrefois, ces hurleurs, même sans aucune notion de la technique vocale, avaient la part belle dans ces manifestations.

Pour honorer la mémoire d'Henri Duparc, mort il y a quelques mois, quatre mélodies du grand disparu avaient été proposées aux candidats : *la Vague et la cloche, Phydilé, l'Invitation au voyage* et *la Vie antérieure*. On y avait ajouté: *le Chant de pénitence*, extrait du recueil des *Lieder de Gellert*, de Beethoven, *le Tilleul*, de Schubert, *Rêves*, de Richard Wagner et *Venise*, de Gounod. En outre, les concurrents avaient la faculté de présenter l'après-midi une page de leur choix, empruntée à une œuvre lyrique de théâtre.

Vingt et un jeunes gens et vingt-six jeunes femmes ont défilé sur la scène au cours des deux séances de chant. Onze récompenses ont été attribuées aux hommes de la manière suivante : premiers prix, MM. Jeantet et Ronsil; deuxièmes prix, MM. Prigent, Ponte et Peyron; premiers accessits, MM. Renaudin, Gourgues et Mathieu; deuxièmes accessits, MM. Noguéra, Duval et Couret. M. Jeantet s'annonce par de brillantes dispositions pour le théâtre. Il est, à n'en pas douter, le meilleur du lot. Il a une voix bien timbrée et cherche l'éclat. M. Ronsil n'est qu'un élève méritant. M. Prigent chante musicalement, mais étrangle le son. M. Ponte a, seul, témoigné d'un goût éprouvé. M. Peyron possède un ténor d'un joli timbre. Il chante avec intelligence et sans force. M. Renaudin a un talent fait à l'usage des salons. On ne l'entendrait pas dans une grande salle. Par contre, M. Mathieu, dont la qualité de voix est défectueuse, peut réussir au théâtre. M. Gourgues ténorise agréablement. Il est parfois à côté de la note juste. M. Noguéra a fait résonner un bel organe. Il ne paraît pas être très musicien. M. Couret nous a donné la plus sensible interprétation de *Phydilé*. Malheureusement, il a chanté un peu bas un air de *Joseph*, de Méhul. M. Duval tire adroitement parti d'une voix caverneuse. Quand il hisse ses notes, ses cordes grincent comme la chaîne rouillée d'un puits d'où l'on tire péniblement l'eau.

M. Pactat, déjà détenteur d'un deuxième prix, n'a pas été élevé à la récompense suprême. Le matin, il avait chanté avec un pathétique sobre *la Vague et la cloche* et mérité amplement d'être couronné. L'après-midi, il s'est égaré dans un passage difficile d'*Euryanthe*, de Weber. Par la suite, il a pris sa revanche aux concours d'opéra-comique et d'opéra. M. Durel, qui se trouvait dans les mêmes conditions, a également subi un échec. Il a détaillé avec une fatigue visible un air de *Lakmé*. Ce jeune ténor a dû négliger ses études pour jouer de longs soirs *l'Auberge du Cheval blanc*. On l'a même vu à l'Opéra-Comique, où il a tenu, sans préparation, le rôle du Noctambule, dans *Louise*. Il avait exhalé tout son feu avant l'examen. M. Huberty aurait probablement figuré au palmarès si son accompagnateur n'avait précipité l'air d'entrée de Figaro, du *Barbier de Séville*, dans un mouvement qu'il était impossible de suivre. M. Ravoux manque de style et d'accent; sa voix est bien timbrée, son aigu n'est pas encore placé. M. Baude a l'étoffe d'un fort ténor. Son inexpérience se trahit à tout bout de champ.

Par suite de l'absence de Mlle Lucienne Bréval, aucune femme n'a participé aux délibérations du jury du concours de chant réservé aux jeunes filles. J'ai déjà protesté contre cet état de choses, inadmissible en l'occurrence. Logiquement, le jury ne devrait être composé que de cantatrices aux deux séances de chant et d'opéra-comique consacrées aux femmes. Nous avons suffisamment de techniciennes éprouvées et en renom pour s'acquitter, comme il convient, de la tâche pour laquelle elles sont impérieusement désignées. Je me suis expliqué sur ce sujet, à plusieurs reprises. J'y reviens avec énergie. Le directeur du Conservatoire est-il si fougueux antiféministe qu'il s'oppose à cette mesure réclamée par le simple bon sens?

Comme il fallait s'y attendre, le classement naturel des candidats a échappé aux jurés masculins dans la sentence suivante qu'ils ont rendue : premiers prix, Mlles Gaudel, Turba, Ropagnol, Fouquet, Dodanthun; deuxièmes prix, Mlles Helbecque, Wœlfert et Mme Vial ; premiers accessits, Mlles Denis, Borreau, Bardy, Legouhy ; deuxièmes accessits, Mlles Schenneberg, Tambutté et Mme Blanc.

En possession d'une voix homogène dans tous les registres et bien posée, Mlle Gaudel est arrivée aux honneurs mérités sans affectation d'originalité. Elle se distingue de ses rivales par le style, l'élégance aisée, le charme pur de la technique et de la voix. Mlle Turba, qui concourait pour la première fois, a fait une manière de sensation. Il ne lui manque plus aucune étude. Elle calcule à merveille ses effets. Elle vocalise avec sûreté et en prêtant attention aux plus minutieux détails. L'organe n'est pas d'un grand volume, mais il est conduit avec art. Mlle Ropagnol donne un intérêt vivant à tout ce qu'elle traduit, bien qu'elle témoigne surtout d'un talent de labeur. Puisqu'on avait accordé un premier prix à Mlle Turba, on ne pouvait le refuser à Mlle Fouquet, qui use avec non moins de science d'une voix séduisante et menue. Mlle Dodanthun a plus de souffle et de puissance dramatique que ses camarades. Elle a clamé un air d'*Alceste* avec une chaleur de cœur qui avait prise sur le public.

Parmi celles qui n'ont pas été proclamées en première ligne, Mlle Helbecque s'est montrée comme une cantatrice d'avenir. Elle est pourvue d'une voix vraiment belle et d'une grande richesse de timbre. Elle chante encore d'une façon monotone et sans décision. Il en est de même de Mlle Wœlfert, qui chevrote et respire mal, mais qui est destinée, par vocation et par nature, à incarner les héroïnes lyriques. Mme Vial semble surmenée.